

Marie-Christine DELEIGNE\* et Marc PILON\*\*

## Migrations dans l'enfance et scolarisation en Afrique subsaharienne : *apports et limites des approches quantitatives*

### *Résumé :*

En Afrique subsaharienne, la mobilité des enfants est un phénomène ancien, surtout connu grâce à des études anthropologiques sur le confiage, mais qui reste un domaine de recherche encore insuffisamment exploré. Une première partie passe en revue la littérature mettant en évidence les apports et les limites des approches quantitatives sur l'étude de la mobilité des enfants, et les liens entre migration et scolarisation : (i) la mesure de la migration des enfants reste faible et très fragmentée, voire statistiquement invisible ; (ii) les liens entre migration et scolarisation en particulier au cours de l'enfance restent largement inexplorés. La deuxième partie aborde ces questions à travers une étude de cas, en se concentrant sur le Burkina Faso. Il s'agit d'une synthèse critique des données et des résultats disponibles sur les migrations des enfants et des liens avec la scolarisation. Cette étude confirme la difficulté de documenter statistiquement ces aspects, mais souligne aussi les potentialités d'une analyse appropriée des données de recensement.

*Mots clefs :* Migration, mobilité, mesure, enfance, scolarisation, confiage, travail, Afrique, Burkina Faso

### **Migration during childhood and schooling in Sub-Saharan Africa : the contribution of quantitative approaches and their limits**

#### *Abstract*

In Sub-Saharan Africa, child mobility is an old phenomenon. It is primarily known through anthropological studies on fosterage. But migration during childhood is still an insufficiently explored field of research. In the first part, the literature review highlights contributions and limits of quantitative approaches to the study of child mobility, and the links between migration and schooling: (i) the measure of child migration remains poor, very fragmented, almost statistically invisible; (ii) the links between migration and schooling during childhood remain largely undeveloped. The second part illustrates all these issues through a case study, focusing on Burkina Faso. This is a critical synthesis of data and results available on child migrations and their links with schooling. The case study confirms the difficulty to document these aspects statistically. But it also underlines the potential of appropriate analysis of census data.

*Keywords :* Migration, Mobility, Measure, Childhood, Schooling, Fosterage, Labor, Africa, Burkina Faso

---

\* Doctorante en socio-démographie, Paris Descartes – Ceped. mcdeleigne@yahoo.fr

\*\* Démographe, directeur de recherche de l'IRD, UMR196 CEPED, Paris Descartes-INED-IRD. marc.pilon@ird.fr

## INTRODUCTION

En Afrique subsaharienne, la circulation des enfants est un phénomène ancien, connu en premier lieu à travers les travaux anthropologiques sur la pratique du 'confiage', élément à part entière des dynamiques familiales africaines (Goody, 1982 ; Lallemand, 1993 ; Jonckers, 1997), et étudié par les démographes notamment sous l'angle de ses relations avec les comportements de fécondité (Isiugho-Abanihe, 1991). L'augmentation du nombre des orphelins du VIH/sida, le phénomène des réfugiés lié aux conflits armés et la problématique du travail des enfants (à travers ses formes d'exploitation et de trafic) ont également conduit à traiter de la question des migrations dans l'enfance (Pilon et Vignikin, 2006), mais chaque fois sous un angle bien spécifique. Force est de constater aujourd'hui que la migration dans l'enfance demeure en tant que telle un champ de recherche très peu exploré, elle ne semble pas encore constituer un objet de recherche à part entière, comme ce fut le cas pour les migrations féminines. Sa mesure, globalement et sous ses différentes formes, reste très parcellaire, rendant le phénomène quasiment 'invisible' statistiquement, notamment dans les publications officielles sur les migrations. Les limites des sources de données existantes sont assurément des obstacles conséquents à l'étude quantitative du phénomène, par exemple quand les enfants migrent avec leurs parents, et plus encore lorsque la mobilité se réalise selon des objectifs et/ou modalités 'illicites' dans le cadre de réseaux organisés visant l'exploitation de la main-d'œuvre enfantine (Schlemmer, 1996), voire le trafic d'enfants (Boursin, 2007).

De plus, l'intérêt récent pour l'étude des facteurs de la scolarisation en Afrique n'a pas pour autant développé la recherche sur les liens entre migration dans l'enfance et scolarisation. Ces liens s'avèrent manifestement ambivalents. Du fait d'une distribution irrégulière et hétérogène des infrastructures scolaires, comme le souligne M. Pilon (2005 : 8), "sans cette pratique de solidarité familiale qu'est le 'confiage', nombre d'enfants ne pourraient sans doute jamais accéder à l'école". En même temps, des enfants sont confiés ou placés auprès de familles urbaines pour des motifs (socialisation, aide familiale, etc.) qui se traduisent par une non-scolarisation de ces mêmes enfants.

Dans une première partie, nous discutons les apports et les limites des approches quantitatives, d'abord pour l'étude de la circulation enfantine, ensuite pour les liens entre migration et scolarisation. La seconde partie propose d'illustrer l'ensemble de ces questions à travers une étude de cas, centrée sur le Burkina Faso. Il s'agit d'une synthèse critique des données et résultats disponibles concernant les migrations des enfants et leurs liens

avec la scolarisation. La conclusion s'attachera à tirer les principaux enseignements, notamment sur le plan méthodologique et en termes de perspectives de recherche.

#### LES APPROCHES QUANTITATIVES : APPORTS ET LIMITES

##### *D'une invisibilité statistique des migrations enfantines à des approches encore parcellaires et fragmentées*

À l'instar de ce qui a prévalu concernant les migrations féminines, longtemps ignorées (Rodet, 2009), les migrations enfantines demeurent largement sous-étudiées, l'enfant étant principalement considéré comme 'migrant passif' dans le cadre de migrations familiales ou comme 'victime' dans le cadre de trafics et/ou d'exploitation sexuelle ou encore de sa force de travail. Cette invisibilité renvoie, du moins en partie, au concept de 'l'enfance', historiquement et socialement construit où l'idéologie des pays dits du Nord domine (Schlemmer, 2002) : du "petit sujet" (Lallemand et Le Moal, 1981) en anthropologie – c'est-à-dire un objet de recherche peu noble et peu prestigieux et encore peu étudié actuellement au regard du développement des recherches dans ce domaine au début du XX<sup>e</sup> siècle (Lallemand, 2002) – à la conjonction entre "paradigme de l'enfance" et "paradigme de l'école" qui fait de l'enfant un "réceptacle passif" et dont la place est à l'école (Schlemmer, 2002) en passant par la prépondérance de l'étude des migrations dans leurs relations à l'emploi et, plus récemment, aux transferts de revenus, qui exclut de fait les enfants de l'observation, en référence à l'âge légal du travail dans les pays du Nord comme du Sud.

D'un point de vue strictement statistique, l'invisibilité est plus flagrante encore : si les femmes et les "étudiants" ont fait leur apparition récemment comme catégories de migrants dans les publications de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OMI), les migrations enfantines demeurent largement invisibles. Les enfants migrants y sont tout au plus envisagés comme "accompagnants" de migrants dans le cadre de migrations familiales (OMI, 2008 : chap. 6.), ou comme victimes de trafic (*id.*, 204-207), sans qu'aucune statistique ne soit produite à leur sujet<sup>1</sup>. En outre, force est de constater que la mesure des phénomènes migratoires, qu'elle soit effectuée à partir des recensements ou d'enquêtes nationales standardisées, renvoie de façon récurrente à la seule analyse et mesure des

---

<sup>1</sup> Les mêmes remarques peuvent être faites à propos du rapport sur les migrations internationales en 2006 de la Division de la population des Nations Unies (PNUD) (United Nations, 2009).

migrations de travail<sup>2</sup>. De fait, bien que les recensements soient les plus à mêmes d'aborder les migrations enfantines dans leur ensemble (Castaldo *et al.*, 2009), les publications de données de recensement ne permettent que peu leur mesure, notamment pour les enfants d'âge scolaire.

Une tendance à la plus grande prise en compte de l'enfant migrant est cependant apparue ces dernières années dans les publications des organisations internationales. Mais celles-ci demeurent souvent muettes du point de vue statistique ou imprécises puisque si des statistiques sont présentées, elles ne distinguent peu ou pas les migrants selon leur âge (PNUD, 2009). De fait, à l'heure actuelle, seules les publications du Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR), qui ne rendent compte que des cas de 'migrations forcées' (réfugiés, déplacés et demandeurs d'asile) prises en charge par le HCR, présentent des données statistiques désagrégées selon plusieurs groupes d'âges, distinguant, entre autres, les individus âgés de moins de 18 ans selon trois groupes d'âges (0-4, 5-11 et 12-17 ans). On sait ainsi que ces derniers sont loin d'être marginaux, représentant plus de la moitié de la population concernée par le HCR dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne (UNHCR, 2009).

Les publications issues des recensements tendent à intégrer davantage l'enfant comme migrant potentiel en désagrégeant les données par tranches d'âges pour l'ensemble de la population. Quelques rares recensements effectués dans divers pays d'Afrique ces dix dernières années vont plus loin dans la prise en compte des migrations enfantines<sup>3</sup>.

Des recherches académiques tendent aussi à se tourner vers l'étude des migrations enfantines dans les pays dits 'du Sud' comme sujet de recherche propre<sup>4</sup>. Pour celles traitant plus spécifiquement de la mesure de la migration infantine et de l'étude quantitative de ses caractéristiques, le constat est unanime : malgré un manque de données certain, et au-delà des

---

<sup>2</sup> Soit les questions relatives à la migration ne sont posées qu'aux individus en âge de travailler (cas par exemple des enquêtes *Living Standard Measurement Surveys* qui comportent un module 'migration'), soit les analyses produites ne portent que sur l'activité économique des migrants (cas des recensements). Dans les deux cas, la plupart du temps, seules les migrations des populations âgées de plus de 15 ans sont alors prises en compte.

<sup>3</sup> Voir notamment la synthèse d'analyse du recensement du Rwanda de 2002 qui contient une section spécifique sur la population infantine traitant à la fois de la migration et du confiage (cité par Castaldo *et al.*, 2009), ou encore les publications issues du recensement du Niger de 2001 qui considèrent les migrants à partir de l'âge de 6 ans, voire qui distinguent spécifiquement les caractéristiques migratoires des enfants d'âge scolaire. <http://www.stat-niger.org/bcrsite/migration.htm>. Site consulté le 3 septembre 2010.

<sup>4</sup> Parmi les signes d'une mobilisation académique sur ce thème, on note la constitution d'un réseau de recherches sur les migrations enfantines, 'Child migration research network' (issu du Development Research Centre on Migration de l'Université de Sussex, cf. <http://www.childmigration.net/index>). Site consulté le 3 septembre 2010.

questions méthodologiques que la mesure des migrations, enfantines en particulier, peut poser, des données existent mais celles-ci sont sous-exploitées, notamment celles issues des recensements (McKenzie, 2008 ; Castaldo *et al.*, 2009 ; Shahin, 2009a, 2009b).

Toutefois, l'enfant migrant n'est encore envisagé que selon des thématiques particulières, ne permettant pas d'entrevoir pour un même pays l'ensemble des migrations enfantines, en particulier au point de vue statistique. Ainsi, les publications officielles, telles celles de l'OMI ou du PNUD, continuent de privilégier l'analyse des migrations internationales de type Sud-Nord. Ces migrations sont pourtant moins importantes en nombre que les flux migratoires de type Sud-Sud, du fait de barrières à la migration moins rigides et d'un âge minimum légal pour travailler plus bas dans les pays "du Sud" que dans les pays "du Nord" (McKenzie, 2008). De fait, les migrations internationales des enfants et des jeunes s'effectuent principalement dans les pays voisins du pays de départ (*ibid.*). En outre, les migrations enfantines internationales apparaissent marginales comparées aux mobilités résidentielles se réalisant à l'intérieur du territoire national.

Du côté académique, les migrations durant l'enfance d'un point de vue quantitatif ont surtout été traitées en relation avec la pratique du 'confiage' et de la circulation des enfants au sein de la famille étendue<sup>5</sup>. Mais la mesure de cette forme de mobilité résidentielle demeure mal documentée, tant en ce qui concerne son ampleur réelle que le poids respectif des causes ; la définition de l'enfant 'confié' varie selon les auteurs, tout comme l'ampleur du phénomène varie selon le contexte régional (Pilon et Vignikin, 2006). Pour autant, selon les contextes, la pratique du 'confiage' n'induit pas forcément une migration de l'enfant 'confiés' : des enfants peuvent être considérés comme confiés du fait de l'émigration de leurs parents, sans pour autant que ces enfants aient changé de ménage de résidence. Avec l'expansion de la pandémie du sida, une attention particulière s'est portée sur les mobilités liées aux décès des parents et donc aux arrangements résidentiels propres aux cas des orphelins<sup>6</sup>.

Les recherches plus récentes qui ont pour objet spécifique l'étude de la migration durant l'enfance portent surtout sur les migrations dites "indépendantes" (Hashim et Thorsen, 2011), lesquelles apparaissent en augmentation (Whitehead et Hashim, 2005). Si la notion "d'indépendance" renvoie au fait que l'enfant est aussi acteur de sa propre migration (Whitehead *et al.*, 2007), les "migrations indépendantes" peuvent inclure

<sup>5</sup> Voir, entre autres, Antoine et Guillaume (1986), Page (1989), Isiugo-Abanihe (1991), Ainsworth (1992), Lloyd et Blanc (1994), Vandermeersch (2000).

<sup>6</sup> Voir notamment, Urassa *et al.* (1997), Bicego *et al.* (2003), Ansell et van Blerk (2004), Ford et Hosegood (2005), Pullum et Greenwell (2009).

également les pratiques de 'confiage' impliquant une mobilité résidentielle, étant entendu par migration indépendante, toute migration ne se réalisant pas dans le cadre de la migration familiale<sup>7</sup>. Comparativement au développement des recherches sur les enfants migrants indépendants, lié en partie à l'accent porté par les organisations internationales à la lutte contre le travail de l'enfant à des fins d'exploitation, ceux qui migrent avec leur famille sont quasi-invisibles. Rares sont encore les études portant une attention particulière aux enfants des familles migrantes dans les pays dits du Sud, ou distinguant les migrations dans l'enfance selon qu'elles se réalisent seules ou en famille (McKenzie, 2008 ; Collinson, 2008 ; Shahin, 2009b).

Certains types de migrations, telles que celles concernant les enfants vivant dans la rue, demeurent invisibles d'un point de vue statistique. L'unité de base de la collecte des données – le ménage, identifié à partir de l'habitat/du domicile –, ne permet pas leur prise en compte, à moins qu'une opération spéciale de collecte auprès des personnes sans domicile soit conjointement réalisée. C'est parfois le cas lors d'opérations censitaires mais les caractéristiques de ces enfants ne sont que rarement disponibles et/ou publiées, voire peu pertinentes, l'opération de collecte les concernant consistant bien souvent en un simple dénombrement<sup>8</sup>. On sait pourtant, à partir d'études spécifiques<sup>9</sup>, qu'une grande majorité d'entre eux sont migrants<sup>10</sup>. De même, concernant les enfants réfugiés ou déplacés, les opérations censitaires et les enquêtes nationales n'intègrent quasiment jamais les camps de réfugiés ou ne distinguent pas ces populations des autres migrants<sup>11</sup>. Leur identification est d'autant plus malaisée que les définitions de ces catégories de population varient et qu'elle nécessite une reconnaissance étatique ou internationale de leur statut. Comptées à part par les seules statistiques du HCR, ces migrations enfantines sont en outre sous-estimées, une grande partie d'entre-elles se réalisant en dehors des convois officiels. Enfin, le caractère illégal de certains flux migratoires participe de

<sup>7</sup> Pour Hashim (2005), par exemple, " 'Independent child migrants' is used to refer broadly to child who migrates independently of their parents, although the decision to move may or may not be an autonomous one".

<sup>8</sup> Le recensement réalisé en Afrique du Sud en 2001 fait figure ici d'exception, ayant inclus les 'homeless' au-delà de leur simple dénombrement.

<sup>9</sup> Ces enquêtes comportent également des biais tels que la sous-estimation des filles, ou encore des effets de sélection liés à la difficulté d'interviewer ces enfants. Pour plus de détails, voir Hatloy et Huser, 2005.

<sup>10</sup> Voir notamment l'étude d'Hatloy et Huser (2005) pour Bamako et Accra, et celle de Veale et Dona (2003) pour les grands centres urbains rwandais.

<sup>11</sup> Certains recensements tentent toutefois de les prendre en compte : celui du Rwanda en 2002 a intégré les camps de réfugiés ; celui du Burkina Faso de 2006 a distingué les 'rapatriés de Côte d'Ivoire'.

leur invisibilité statistique, les personnes dans ce cas hésitant à se déclarer comme migrant ou à déclarer les enfants migrants résidant avec eux (Castaldo *et al.*, 2009), en particulier lorsqu'il s'agit de trafic d'enfants (De Lange, 2007). Dans ce dernier cas, les critères principaux, tels que l'exploitation de l'enfant, l'implication d'un recruteur ou d'un intermédiaire dans le déplacement de l'enfant et l'existence d'une transaction, sont sujets à discussion et peuvent recouvrir une grande diversité de situations, amenant les organisations internationales ou non-gouvernementales engagées dans la lutte contre ce trafic à considérer certains flux migratoires comme relevant effectivement de trafic, tandis qu'ils peuvent être réinterprétés ailleurs comme relevant du 'confiage' ou du travail des enfants, dans le cadre de pratiques culturelles éducatives spécifiques<sup>12</sup>.

### *Migration enfantines et scolarisation*

S'il existe peu d'études quantitatives sur les migrations enfantines, les liens entre migration des enfants et scolarisation sont bien moins documentés, en dehors des études menées sur la pratique du 'confiage' ou, plus récemment, sur la question des orphelins. En outre, cette problématique est surtout envisagée sous l'angle des effets de la migration sur la scolarisation des enfants, entrevus à partir de la scolarisation des enfants en situation de migration. Très peu d'études statistiques tentent finalement d'évaluer les impacts de la scolarisation sur la propension des enfants à migrer.

### **Des approches différentes des effets de la migration enfantine sur la scolarisation**

L'impact des migrations enfantines sur la scolarisation est en général appréhendé à travers l'observation de la scolarisation des enfants en situation de migration de façon synchronique du fait du manque de données longitudinales. Dans la plupart des cas, l'indicateur statistique retenu est la fréquentation ou la scolarisation de l'enfant au moment de l'observation. D'autres données, renvoyant davantage au parcours scolaire, sont parfois utilisées (nombre d'années d'études réalisées avec succès, niveau d'études atteint...)<sup>13</sup>, mais demeurent difficiles à relier aux éléments du processus migratoire dont on sait peu de choses.

<sup>12</sup> Voir en particulier les discussions de Boursin (2002) et de De Lange (2007) à ce propos.

<sup>13</sup> Voir par exemple les études de Shahin (2009b), Collinson (2008), Bicego *et al.* (2003), Ainsworth *et al.* (2005), et Case et Ardington (2006) qui retiennent pour indicateur le nombre moyen d'années d'études ou le niveau scolaire de l'enfant ; celle de Kobiané *et al.* (2005) estime le risque pour l'enfant d'abandonner sa scolarité.

L'approche la plus couramment adoptée consiste à comparer les indicateurs de la scolarisation entre 'migrants' et 'non-migrants' et, le plus souvent, au lieu de destination<sup>14</sup>. Ces analyses ne sont informatives que pour la mesure des migrations dites 'indépendantes' et comportent un biais pour l'étude de l'impact de la migration dans son ensemble sur la scolarisation, les enfants vivants avec leurs parents biologiques pouvant également être migrants dans le cadre de migration familiale. En outre, elles ne possèdent pas de données sur le ménage, la région ou le pays de départ de l'enfant et excluent de l'observation, pour un pays donné, les enfants partis à l'étranger.

La comparaison, entre plusieurs pays, du taux de scolarisation des seuls migrants, révèle bien souvent une forte variation de l'indicateur selon le pays et le sexe de l'enfant (McKenzie, 2008). Mais ces variations renvoient surtout à l'hétérogénéité du développement des systèmes scolaires et à la diversité des demandes sociales de scolarisation, dans le pays d'origine et dans le pays de destination, lesquelles demandes sous-tendent, entre autres, des problématiques de genre différenciées selon les contextes. En comparant la scolarisation des seuls migrants selon le type de migration, certaines études mettent toutefois en lumière des impacts différentiels sur la scolarisation selon que la migration se réalise de façon familiale ou indépendante (Shahin, 2009b), ou selon l'ancienneté de la migration (analyse distinguant les migrants en termes de flux ou de stocks) (McKenzie, 2008).

Quelques rares études analysent l'impact des migrations enfantines sur la scolarisation en se positionnant dans la région ou le ménage d'origine de l'enfant (Akresh, 2004 ; Collinson, 2008). La particularité de l'enquête d'Akresh sur le Burkina-Faso, portant à la fois sur les ménages de départ et sur ceux d'arrivés, est de pouvoir comparer à la fois la scolarisation des enfants d'une même fratrie selon qu'ils ont migré ou non et d'entrevoir les situations scolaires des enfants migrants dans leurs ménages d'accueil.

#### **Une relation ambivalente des effets de la migration sur la scolarisation**

Les migrations dans la littérature étant principalement entrevues sous l'angle des migrations de travail, et le travail étant encore perçu comme incompatible avec la scolarisation, on sous entend généralement que la migration est un frein à la scolarisation (Hashim, 2007 ; Serra, 2009). De fait, les recherches mettent souvent en exergue un lien entre le fait d'être migrant et celui de ne pas ou de ne plus être scolarisé. C'est le cas de

---

<sup>14</sup> C'est le cas de la majorité des études portant sur le 'confinement' ou considérant comme 'migrant' tout enfant résidant dans un ménage sans ses parents biologiques, les 'non-migrants' étant ceux dont au moins un des parents biologiques est dans le ménage.

plusieurs études sur les enfants 'confiés', révélant une moindre fréquentation scolaire des enfants qui vivent sans leurs parents biologiques<sup>15</sup>. Des recherches portant plus spécifiquement sur les orphelins font le même constat<sup>16</sup>. Pour expliquer cette relation négative entre migration et scolarisation, les auteurs de ces études évoquent le 'confiage' en termes de transfert de main-d'œuvre au sein de la famille élargie, voire le détournement de la pratique du 'confiage' en une exploitation de la force de travail enfantine, l'attrait du travail salarié ou de gains monétaires en ville, en particulier pour les fillettes 'confiées' en milieu urbain au titre de l'aide domestique. De même, dans le cas des enfants des rues, dont on sait qu'une grande majorité n'est pas scolarisée, certaines études montrent que les migrants ont plus de risques d'être en dehors de l'école que les non-migrants (Veale et Dona, 2003 ; Erulkar *et al.*, 2006).

Pourtant, il ressort de plusieurs études que la migration peut s'avérer favorable à la scolarisation de l'enfant ou du moins ne pas constituer un désavantage en termes d'accès à l'école<sup>17</sup>. Les auteurs de ces études pointent l'aisance économique ou scolaire des ménages d'accueil, le 'confiage' des enfants étant une stratégie pour les ménages pauvres de gérer les chocs transitoires (Akresh, 2004) et un moyen pour certains de scolariser leurs enfants (Zimmerman, 2003). En outre, sans la pratique du 'confiage' ou de la migration, nombre d'enfants d'Afrique subsaharienne ne pourraient être scolarisés en raison du faible développement des infrastructures scolaires, en particulier pour les enfants des campagnes désireux d'accéder au niveau secondaire souvent uniquement localisé en ville (Pilon, 2005). Par ailleurs, certaines études à propos des enfants 'confiés' en Afrique de l'Ouest (Ainsworth et Filmer, 2002 ; Pilon, 2005) soulignent cette ambivalence de la migration sur la scolarisation et l'hétérogénéité de leurs résultats selon une combinaison complexe de paramètres (milieu urbain ou rural, genre, contextes nationaux et socio-économiques, etc.).

Quant aux effets de la migration forcée (réfugiés, déplacés) sur la scolarisation, les données du HCR demeurent sommaires et ne distinguent

---

<sup>15</sup> Antoine et Guillaume (1986) et Ainsworth (1992) pour la Côte d'Ivoire, Lloyd et Gage Brandon (1994) pour le Ghana, Marcoux (1994) pour le Mali, Pilon (1995) pour le Togo, Vandermeersch (2000) pour le Sénégal, ou encore Razafindratsima (2007) pour le milieu rural malgache.

<sup>16</sup> Ainsworth *et al.* (2005), pour le nord-ouest de la Tanzanie ; Case *et al.* (2004), Bicego *et al.* (2003), pour le Zimbabwe, le Kenya, la Tanzanie, le Ghana et le Niger ; Kobiané *et al.* (2005), pour le Burkina Faso ; Sharma (2006) pour le Malawi rural.

<sup>17</sup> Les données du recensement du Niger de 2001 font aussi apparaître un phénomène de migrations scolaires : parmi les enfants de 6-14 ans, quel que soit le sexe de l'enfant, les migrants (de retour, de rang 1 ou chroniques) sont plus fréquemment 'élèves/étudiants' (respectivement 34 %, 44 % et 65 %), que leurs homologues non-migrants (25 %).

pas les pays d'origine ou les pays de destination. Tout au plus elles révèlent une assez forte scolarisation au niveau primaire, laquelle semble plus élevée qu'elle ne l'est dans les pays de départ (UNHCR, 2008 : 54-57)<sup>18</sup>.

Plusieurs facteurs de différenciation sont mis en exergue par la plupart de ces études, mais là encore, le sens du 'lien' n'apparaît pas similaire pour l'ensemble des cas étudiés. Ainsi, la plupart révèlent l'importance du lien de parenté qui unit l'enfant au ménage dans lequel il est accueilli. Dans la plupart des cas, plus le lien est étroit (grand-parent, un oncle, une tante), moins il y a de risque que les enfants 'confiés' soient significativement désavantagés en termes de scolarisation<sup>19</sup>. Toutefois, selon Sharma (2006), en milieu rural au Malawi, les orphelins 'confiés' aux grands-parents ont plus de risques d'abandonner l'école que les orphelins 'confiés' à d'autres parents. Ceci s'expliquerait surtout par le fait que l'enfant n'ait pas changé de ménage, lequel a été affecté économiquement par la mort du parent de l'enfant. Mais on peut également avancer l'hypothèse selon laquelle les orphelins, lorsqu'ils ne sont pas 'confiés' à des parents proches, sont 'confiés' à des ménages aisés ayant la possibilité de les scolariser.

Le niveau économique du ménage d'accueil, tout comme le niveau d'instruction, apparaissent également ambivalents. Car si les ménages les plus aisés (en capital économique, social et/ou scolaire) ont la possibilité de scolariser tous les enfants, ils sont aussi fortement demandeurs de main-d'œuvre (Kobiané, 1999), et ce, d'autant plus que "l'accès des femmes à l'emploi semble fortement corrélé à l'exploitation d'une main-d'œuvre enfantine, docile et peu coûteuse, pour les remplacer dans les tâches domestiques" (Boursin, 2002). De fait, au-delà d'une sous-scolarisation des filles, le 'confiage' des filles vers des ménages urbains à des fins de travail domestique, les éloignant fortement de l'école, est constaté dans plusieurs études, en particulier en Afrique de l'Ouest (Pilon, 2005).

Enfin, comme nous avons pu le noter dans le cas des migrants forcés, le caractère indépendant ou familial de la migration de l'enfant, rarement abordé, mériterait une attention particulière. À notre connaissance, seules deux études portant sur l'Afrique du Sud distinguent la scolarisation des enfants migrants selon que ces derniers migrent seuls ou en famille (Collinson, 2008 ; Shahin, 2009b). Toutefois, les résultats de ces études apparaissent contrastés et nécessiteraient d'être approfondis et élargis à d'autres pays. Au demeurant, il semble dans ces deux études que l'âge de

<sup>18</sup> Collinson (2008), pour le district rural d'Agincourt (Afrique du Sud), montre par ailleurs que la scolarisation des réfugiés mozambicains est assez proche de celle des natifs du district.

<sup>19</sup> Zimmerman (2003), Case *et al.* (2004), Ainsworth *et al.* (2005), Urassa *et al.* (1997), Cichello (2004), ou encore Pilon (2005).

l'enfant soit un facteur important<sup>20</sup>. Cet effet de l'âge à la migration renvoie à ce qu'observe McKenzie (2008) parmi les enfants migrants internationaux : plus la migration se réalise jeune et plus l'enfant a de chances d'être scolarisé.

### **La (non-)scolarisation influe-t-elle sur la propension des enfants à migrer ?**

Si les impacts de la migration sur la scolarisation sont encore peu documentés d'un point de vue quantitatif, les effets de la scolarisation sur la migration le sont moins encore. À partir des quelques études existantes, la migration de l'enfant apparaît liée, au moins en partie, au fait qu'il ne fréquente plus l'école ou qu'il n'y soit jamais allé<sup>21</sup>. En outre, les enfants des ménages les mieux dotés semblent avoir moins de chances/risques de partir en migration<sup>22</sup>. On sait par ailleurs que la pauvreté des ménages peut être un frein à la scolarisation ou à la poursuite de la scolarité ; la pauvreté, par le biais ou de façon concomitante à la non-scolarisation, serait de fait un facteur de la migration de l'enfant. Toutefois, des études qualitatives révèlent que certaines de ces migrations d'enfants non-scolarisés ou en situation d'abandon scolaire ont pour objectif particulier la quête d'autres savoirs via l'apprentissage, ou un gain économique dans le but, au retour de la migration, de payer les frais de leur propre scolarité ou d'une formation en apprentissage, voire de financer la scolarisation des autres membres de la fratrie et ainsi compenser le manque de moyens de leurs parents (Hashim, 2007 ; De Lange, 2007). Par ailleurs, certains contextes éducatifs peuvent aussi provoquer la migration d'enfants, comme dans le cas des enfants 'confiés' à un marabout pour leur enseignement religieux (*talibés*). Quand cette formation est dévoyée de sa fonction initiale, quand elle "répond davantage à des motivations d'ordre économique qu'éducationnel" (Boursin,

---

<sup>20</sup> Si l'étude de Shahin révèle que les migrants indépendants ont passé en moyenne plus d'année à l'école que les migrants dépendants, les premiers sont également plus âgés que les seconds, ce qui peut donc renvoyer à un effet d'âge plutôt qu'à un effet différentiel de l'aspect familial ou indépendant de la migration. Collinson constate que les enfants ayant accompagné un parent en migration permanente ont atteint un niveau scolaire moindre que ceux non exposés à cette migration. Quant à la migration indépendante d'enfants âgés de 7 et 17 ans dans les 4 ans précédant l'observation, elle ne paraît pas avoir d'impact sur leur scolarité, ou un léger impact pour ceux âgés de 11 ans. De même, concernant les réfugiés mozambicains, il constate que plus jeune est l'enfant réfugié et plus son niveau scolaire sera proche du niveau scolaire des enfants du pays d'accueil.

<sup>21</sup> Voir Kielland et Sanogo (2002), pour le milieu rural burkinabè, Castle et Diarra (2003) pour le Mali ou encore Hatloy et Huser (2005) dans le cas des filles des rues d'Accra.

<sup>22</sup> Voir Ford et Hosegood (2005) et Kielland et Sanogo (2002).

2002), elle peut alors amener l'enfant à migrer à nouveau, migration qui s'apparente à une fuite pour préserver son intégrité<sup>23</sup>.

Ces résultats divergents renvoient à l'ambivalence constatée précédemment entre un effet positif et un effet négatif de la migration de l'enfant sur sa scolarisation selon les cas : ne pouvant être scolarisés du fait de la pauvreté de leur famille, des enfants partiraient ou seraient 'confiés' à un autre ménage, soit dans le but d'accéder à l'école en étant 'confiés' à des ménages plus aisés économiquement, soit dans le but d'accéder à d'autres savoirs ou d'autres revenus. Au demeurant, comme le soulignent Whitehead et Hashim (2005), les effets de la scolarisation sur la migration sont contextuels : dans certains endroits il existe un lien fort entre le fait de ne pas être scolarisé et le fait d'être migrant, dans d'autres il existe au contraire un lien fort entre le fait d'être scolarisé et le fait d'être migrant.

#### ENFANCE, MIGRATION ET SCOLARISATION AU BURKINA FASO

Au regard de ces constats généraux, il apparaît intéressant de tenter sur un pays donné, en l'occurrence le Burkina Faso, une synthèse critique des données et résultats disponibles concernant les migrations des enfants et leurs liens avec la scolarisation. Nous allons pour ce faire nous appuyer essentiellement sur les premières analyses thématiques (migration, éducation) du recensement général de la population de 2006 (à défaut de pouvoir accéder aux fichiers des données censitaires), complétées par des résultats issus d'enquêtes sociodémographiques réalisées dans les années 2000.

Les contraintes des sources disponibles nous obligent à ne retenir que les résultats référant soit aux 5-9 ans et 10-14 ans, soit aux 7-12 ans et 13-18 ans (groupes d'âges correspondant aux niveaux d'enseignement primaire et secondaire).

#### *Combien d'enfants migrent ?*

Le questionnaire du recensement comprend une série de questions qui, combinées notamment à l'âge et au sexe, sont à même de renseigner sur les migrations des enfants :

- le lieu de résidence au moment du recensement (village/secteur urbain, département, province, région) ;
- le lieu de naissance (département, province, ou pays) ;
- le lieu de résidence une année auparavant (soit en décembre 2005) ;

---

<sup>23</sup> Voir, par exemple, le cas des enfants des rues de Bamako en provenance de Ségou (Hatloy et Huser, 2005).

Le chapitre d'analyse consacré à "la situation socio-économique des enfants et des jeunes" (Sie Tioye et Bahan, 2009) n'apporte aucune information sur les migrations des enfants, si ce n'est un tableau relatif à la résidence des parents (qui permet d'avoir le pourcentage d'enfants résidant sans aucun parent) mais qui concerne uniquement l'ensemble du groupe d'âges 0-17 ans. Une partie est intitulée "de nombreux migrants parmi les jeunes", mais dans cette analyse les 'jeunes' englobent en fait le groupe d'âges des 15-35 ans.

Bien que le chapitre relatif aux migrations (Dabiré *et al.*, 2009) n'aborde pas non plus de manière directe les migrations des enfants, plusieurs tableaux produits selon le groupe d'âges permettent d'avoir des résultats pour les 5-9 ans et les 10-14 ans notamment. Toute l'analyse repose sur la définition suivante de la migration : "De façon opérationnelle, dans la présente étude, sera considérée comme migration tout déplacement d'un individu d'une entité administrative (la commune étant la plus petite entité considérée) vers une autre pour un séjour d'au moins six mois ou avec l'intention d'y résider pendant au moins six mois" (*id.* : 28). La commune désigne en fait le niveau géo-administratif des anciens départements, les communes rurales correspondant alors à l'ensemble des villages<sup>24</sup>. Cette définition implique donc que les résultats produits ne prennent pas en compte les migrations effectuées au sein des communes, plus précisément entre les villages d'un même département.

À partir des informations collectées, plusieurs types de migrations ont été considérés :

- la migration *durée de vie*, qui concerne "tout individu qui réside dans une entité administrative autre que son lieu de naissance" ; elle peut être 'interne', pour les personnes nées au Burkina Faso, ou 'internationale' pour celles nées à l'étranger.

- la migration *récente*, qui renvoie à toute "migration effectuée au cours des 12 mois ayant précédé le recensement de 2006. Elle a trait aux individus dont le lieu de résidence à la date du recensement de 2006 est différent de celui de décembre 2005." Elle peut être également interne ou internationale, selon que le lieu de résidence en décembre 2005 se trouve au Burkina Faso ou à l'étranger.

- la migration *de retour*, qui concerne "les individus dont le lieu de naissance et le lieu de résidence actuelle sont identiques alors que le lieu de résidence antérieure est différent des deux premiers. De façon opérationnelle, est considéré comme migrant de retour, tout individu

---

<sup>24</sup> En 2006, le Burkina Faso comptait 49 communes urbaines et 302 communes rurales.

recensé en 2006 à son lieu de naissance alors qu'il résidait ailleurs en 2005." Il ne peut donc s'agir que de migrations internes au Burkina Faso.

Notons que si les catégories migration *durée de vie* et migration *de retour* sont bien distinctes, les migrations *durée de vie* incluent une partie des migrations *récentes*.

La série des tableaux désagrégés par groupes d'âges quinquennaux permet de dresser une synthèse des migrations relatives aux enfants de 5-9 ans et de 10-14 ans (tableau 1).

Ces quelques chiffres témoignent tout d'abord de l'importance du fait migratoire chez l'ensemble des enfants âgés de 5-14 ans, avec 13 % de ces enfants qui, au moment du recensement de 2006, sont soit des migrants internes *durée de vie*, soit des migrants internes *de retour* ou des immigrants *durée de vie* ; ces migrations apparaissent plus marquées à la fois chez les plus âgés (10-14 ans) et chez les filles. Pour la plupart, il s'agit d'enfants migrants internes *durée de vie*, à savoir des enfants nés au Burkina Faso mais résidant ailleurs (dans une autre commune) en décembre 2006. Mais on ignore, à ce stade de l'analyse, si les enfants ont migré seuls ou en famille, et à quel âge. Par ailleurs, il est fort probable que certaines catégories d'enfants aient échappé au recensement, et pour lesquelles il n'existe à ce jour aucune estimation fiable. Il s'agit entre autres des enfants de la rue dans les villes, plus précisément de ceux qui ne résident plus dans une famille, mais vivent seuls ; ont-ils été recensés ? La même interrogation vaut pour les *talibés*, ces enfants 'confiés' à un maître coranique (Boursin, 2007) ; ont-ils été déclarés par les marabouts (alors comme membres de leur ménage, ce qui serait surprenant) et si non comment ont-ils été recensés ?

La migration interne *de retour* (au lieu de naissance) concerne en revanche très peu les enfants de ces groupes d'âges (0,2 %). La relative importance des enfants nés à l'étranger tient aux mouvements de population induits par les événements survenus en Côte d'Ivoire depuis la fin des années 1990 à l'encontre des populations étrangères, notamment des Burkinabè (ou considérés comme tels) ; il s'agit des exactions commises à Tabou (dans le sud-ouest ivoirien) en 1999 et surtout du conflit armé déclenché en septembre 2002, qui a provoqué des départs massifs de migrants burkinabè et de leurs descendants nés en Côte d'Ivoire (Kaboré *et al.*, 2009). Selon les résultats du recensement de 2006 (Dabiré *et al.*, 2009), 85 % des immigrants de nationalité burkinabè sont nés en Côte d'Ivoire ; le Burkina Faso compte à cette date 355 800 immigrants burkinabè de première génération de retour de Côte d'Ivoire, et 251 918 de seconde génération, dont plus de la moitié est âgée de 5-14 ans.

	5-9 ans			10-14 ans			5-14 ans		
	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F
Population totale	1 176 473	1 139 237	2 315 710	900 103	846 485	1 746 588	2 076 576	1 985 722	4 062 298
Migrants internes durée de vie	70 899	82 774	153 673	75 425	85 611	161 036	146 324	168 385	314 709
Migrants internes de retour	2 146	2 091	4 237	1 672	1 582	3 254	3 818	3 673	7 491
Migrants internes récents	13 931	14 834	28 765	12 370	13 582	25 952	26 301	28 416	54 717
Immigrants internationaux durée de vie	55 523	53 821	109 344	49 984	47 283	97 267	105 507	101 104	206 611
Immigrés internationaux récents	4 140	4 140	8 280	2 204	2 258	4 462	6 344	6 398	12 742
Emigrés des 5 dernières années	3 921	4 532	8 453	7 667	3 960	11 627	11 588	8 492	20 080
% des migrants internes durée de vie/Population totale	6,0	7,3	6,6	8,4	10,1	9,2	7,0	8,5	7,7
% des migrants internes de retour/Population totale	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
% des immigrants internationaux durée de vie/Population totale	4,7	4,7	4,7	5,6	5,6	5,6	5,1	5,1	5,1
Total	10,9	12,2	11,5	14,1	15,9	15,0	12,3	13,8	13,0

Tableau 1 : Données sur les migrations chez les enfants de 5-9 ans et de 10-14 ans, selon le sexe, à partir des résultats du recensement de 2006 au Burkina Faso (source : Dabiré *et al.*, 2009)

En ce qui concerne l'émigration, deux questions étaient prévues à ce sujet (lieu de destination et la date de départ), mais de l'avis même des analystes en charge du thème sur les migrations, les données ne sont pas fiables. Il est vrai que les recensements sont plutôt inadaptés pour appréhender l'émigration. Selon une enquête nationale effectuée en 2001 en milieu rural, 29 % des enfants de 6-17 ans résidaient à l'étranger ; et 4,7 % étaient des "child labor migrants"<sup>25</sup> dont la moitié résidait à l'étranger (dont les trois quarts en Côte d'Ivoire), soit un effectif estimé alors à 83 000 enfants (Kielland et Sanogo, 2002). Selon les auteurs de l'étude, le phénomène a tendance à s'accroître.

De son côté, le chapitre d'analyse consacré à l'éducation (Kobiané et Bougma, 2009) offre un autre regard sur les migrations dans l'enfance à partir des informations collectées sur la survie et la résidence des parents. Dans le prolongement d'autres travaux (Pilon, 2005), les analystes considèrent en situation de 'confiage' les enfants qui ne résident avec aucun de leurs parents, qu'ils soient vivants ou non. Pour les groupes d'âges scolaires correspondant aux niveaux d'enseignement primaire et secondaire, le 'confiage' concerne ainsi 14 % des enfants de 7-12 ans et 23,1 % des 13-16 ans ; dans la plupart des cas il s'agit d'enfants dont les parents sont vivants mais résident ailleurs, dans un autre ménage (cf. tableau 2). La question se pose alors de savoir si cette situation résulte d'une migration de ces enfants (envoyés dans le ménage où ils résident) ou d'une migration des parents, l'enfant restant dans le même ménage. Un moyen d'y répondre consisterait à croiser statut de 'confiage' et statut migratoire des enfants à partir du fichier des données censitaires ; ce qui implique d'avoir accès à ce fichier.

Néanmoins, on peut raisonnablement penser que ces situations de 'confiage' renvoient bien à une migration des enfants : ils ont été 'confiés' à un autre ménage. Les pourcentages beaucoup plus élevés en milieu urbain et pour les filles (et notamment pour celles résidant en ville, avec 21,3 % chez les 7-12 ans et 38,4 % chez les 13-16 ans) confortent cette hypothèse. Ces chiffres reflètent à la fois le phénomène ancien du 'confiage' des enfants et surtout des jeunes filles rurales vers les villes, au titre de l'aide familiale. Ce

---

<sup>25</sup> Définis selon les critères suivants : être originaire du milieu rural, avoir migré pour un motif autre que la scolarisation ou le mariage et ne pas être scolarisé ; des enfants, considérés par les auteurs, comme des "possible victims of child trafficking" (Kielland et Sanogo, 2002 : 17).

Milieu de résidence	Situation de résidence des parents	7-12 ans			13-16 ans		
		Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble
<b>Ensemble</b>	Deux parents ailleurs	9,1	12,9	11	13,7	21,4	17,4
	Un parent ailleurs, l'autre décédé	2,2	2,4	2,3	3,8	4,7	4,2
	Deux parents décédés	0,7	0,7	0,7	1,5	1,5	1,5
	Total	12	16	14	19	27,6	23,1
	<i>Effectif total concerné</i>	<i>151 301</i>	<i>191 595</i>	<i>344 163</i>	<i>121 352</i>	<i>167 650</i>	<i>287 854</i>
<b>Milieu urbain</b>	Deux parents ailleurs	11	17,3	14,2	20,7	30,5	25,8
	Un parent ailleurs, l'autre décédé	2,4	3,1	2,7	4,7	5,9	5,3
	Deux parents décédés	0,9	0,9	0,9	1,9	2	2
	Total	13,3	21,3	17,8	27,3	38,4	33,1
	<i>Effectif total concerné</i>	<i>30 032</i>	<i>49 560</i>	<i>81 609</i>	<i>39 854</i>	<i>62 592</i>	<i>102 275</i>
<b>Milieu rural</b>	Deux parents ailleurs	8,7	11,9	10,2	11,6	18,1	14,7
	Un parent ailleurs, l'autre décédé	2,2	2,3	2,3	3,6	4,2	3,9
	Deux parents décédés	0,7	0,6	0,6	1,4	1,3	1,4
	Total	11,6	14,8	13,1	16,6	23,6	20
	<i>Effectif total concerné</i>	<i>120 065</i>	<i>142 790</i>	<i>261 978</i>	<i>81 790</i>	<i>104 885</i>	<i>187 427</i>

Tableau 2 : Pourcentage et effectif d'enfants « confiés » (résidant sans leurs parents), par groupe d'âges, sexe et milieu de résidence (source : à partir des tableaux 6.3a et 6.3b de Kobiané *et al.*, 2009,)

que confirment par ailleurs les résultats d'une enquête réalisée dans la capitale burkinabè en 2009 (Boyer et Delaunay, 2009 ; Pilon et Wayack-Pambe, 2009).

Les données de cette enquête apportent en effet des éclairages spécifiques sur les migrations des enfants dans la capitale. Ainsi, 28,2 % des enfants de 5-9 ans et 38,4 % des 10-14 ans sont nés hors de Ouagadougou. S'il n'y a quasiment pas de différence entre sexes chez les plus jeunes (28,5 % pour les garçons et 27,8 % pour les filles), le phénomène s'avère en revanche beaucoup plus marqué pour les filles âgées de 10-14 ans, avec 43,1 % d'entre elles nées hors de Ouagadougou contre 33,2 % pour les garçons. Ces premiers chiffres attestent de l'intensité du processus migratoire qui affecte les enfants de ces groupes d'âges. En se référant aux groupes d'âges scolaires, 7-12 ans pour l'enseignement primaire et 13-16 ans pour le secondaire, il apparaît plus marqué pour les 13-16 ans (figure 1).

Cela est surtout le cas pour les filles, dont plus de la moitié (54,2 %) sont nées hors de la capitale, et essentiellement dans le reste du pays (41,3 %).

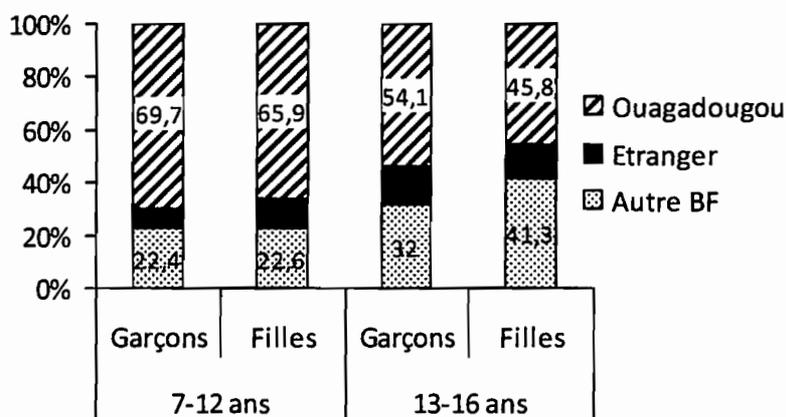


Figure 1 : Répartition (%) des enfants de 7-12 ans et de 13-16 ans résidant à Ouagadougou en 2009, selon leur lieu de naissance, pour chaque sexe

Au delà de cette mesure globale de la migration des enfants âgés de 7-16 ans au profit de la capitale, se pose la question de savoir dans quelle proportion ces enfants sont venus dans le cadre d'une migration familiale ou 'seuls'. Faute d'informations précises à ce sujet, la prise en compte de leur statut familial, et en fonction de leur milieu de naissance, fournit quelques

éclairages (tableau 3) : chez les 7-12 ans, la majorité des enfants (64,4 %) sont les propres enfants du référent-logement, ce qui laisse supposer que la plupart d'entre eux sont venus à Ouagadougou avec leurs parents, ou les ont rejoint ; ce qui n'est plus le cas parmi les 13-16 ans (38,7 %). Mais pour les deux groupes d'âges, le pourcentage est toujours plus élevé parmi les enfants nés à l'étranger (dont la grande majorité en Côte d'Ivoire), témoignant alors de la prépondérance des migrations familiales.

Pour les autres enfants, soit plus du tiers (35,6 %) à 7-12 ans et plus de la moitié (61,3 %) à 13-16 ans, leur statut familial suggère une venue à Ouagadougou sans leurs parents ; pour une partie d'entre eux, des situations de confiage, essentiellement au sein de la parenté (neveux et nièces – les plus nombreux –, petits-enfants et autres parents) mais aussi hors de la parenté, ou encore des situations de placement pour des enfants déclarés comme 'domestiques'.

Quasiment inexistant chez les 7-12 ans, le statut de domestique concerne près d'un enfant sur dix (9,2 %) chez les 13-16 ans, et principalement parmi ceux nés ailleurs au Burkina Faso.

Statut familial	7-12 ans			13-16 ans		
	Burkina Faso	Étranger	Ensemble	Burkina Faso	Étranger	Ensemble
Conjoint				4,0%	4,0%	4,0%
Enfant	60,0%	74,6%	64,4%	31,8%	57,8%	38,7%
Frère/Sœur	8,9%	3,1%	7,1%	16,2%	0,6%	12,1%
Neveu/Nièce	18,1%	7,9%	15,0%	18,6%	7,3%	15,6%
Petits-enfants	3,4%	5,8%	4,1%	1,6%	6,0%	2,8%
Enfant confié (sans parenté)	0,8%	1,1%	0,9%	1,1%	2,4%	1,4%
Domestique	0,4%		0,3%	10,8%	4,6%	9,2%
Autre parent	8,5%	7,5%	8,2%	15,9%	17,4%	16,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 3 : Répartition (%) des enfants de 7-12 ans et de 13-16 ans résidant à Ouagadougou en 2009 mais nés hors de la ville, selon leur statut familial au sein du logement<sup>26</sup> et le milieu de naissance

Ce profil d'ensemble s'avère à peu près le même chez les enfants de 7-12 ans quel que soit leur sexe, à l'exception cependant d'une présence bien

<sup>26</sup> Exprimé à partir du lien de parenté avec le 'réfèrent-logement'.

plus importante de jeunes nièces<sup>27</sup> parmi les filles nées à l'intérieur du pays : 25 % du groupe d'âges contre 11 % chez les garçons. Une différence qui laisse entrevoir des situations de 'confiage' des filles plus fréquentes et très probablement à des fins d'aide familiale<sup>28</sup>. Chez les 13-16 ans, le statut de conjoint concerne en fait uniquement les jeunes filles (avec alors un pourcentage plus élevé, de 7 %), qui se trouvent donc déjà mariées, et soit sont venues dans la capitale avec leur mari, soit l'ont rejoint précisément en raison du mariage. Une autre différence marquée porte sur les domestiques : quasi inexistant (1,8 %) chez les garçons, ce statut concerne 15 % des filles, et 17,4 % de celles nées dans le reste du pays (contre 7 % de celles nées à l'étranger). L'ensemble de ces résultats témoigne pour les filles, surtout celles provenant de l'intérieur du pays, de deux situations distinctes selon l'âge : pratique du 'confiage' (au sein de la parenté) chez les plus jeunes, celles âgées de 7-12 ans, et placement comme domestique chez les 13-16 ans.

Tous ces résultats mettent bien en lumière non seulement l'existence mais aussi l'ampleur de la migration dans l'enfance au Burkina Faso, avec selon le recensement de 2006 environ 13 % des enfants âgés de 5-14 ans (soit un effectif plus de 500 000) concernés par le phénomène. Mais, en raison de l'inadéquation des recensements à saisir avec précision les migrations, on peut assurer que la réalité migratoire des enfants au Burkina Faso est bien plus importante. En dépit de ces limites, les résultats permettent néanmoins d'appréhender (statistiquement) la diversité des situations migratoires : enfants migrants avec leurs parents, enfants résidant sans aucun de leurs parents (et dont l'un ou l'autre, voire les deux peuvent être décédés) et dont pour partie ont migré seuls, enfants ayant migré à l'étranger (seuls ou en famille). Selon les cas, la migration se traduit par un changement de contexte, notamment sanitaire et éducatif, qui peut ainsi fortement influencer sur la vie de l'enfant, sur son avenir ; et cela bien sûr en fonction aussi des motifs présidant à la migration de l'enfant. Des résultats qui suggèrent par ailleurs des logiques migratoires et des conséquences différentes selon le sexe de l'enfant.

#### *Des liens entre migration et scolarisation*

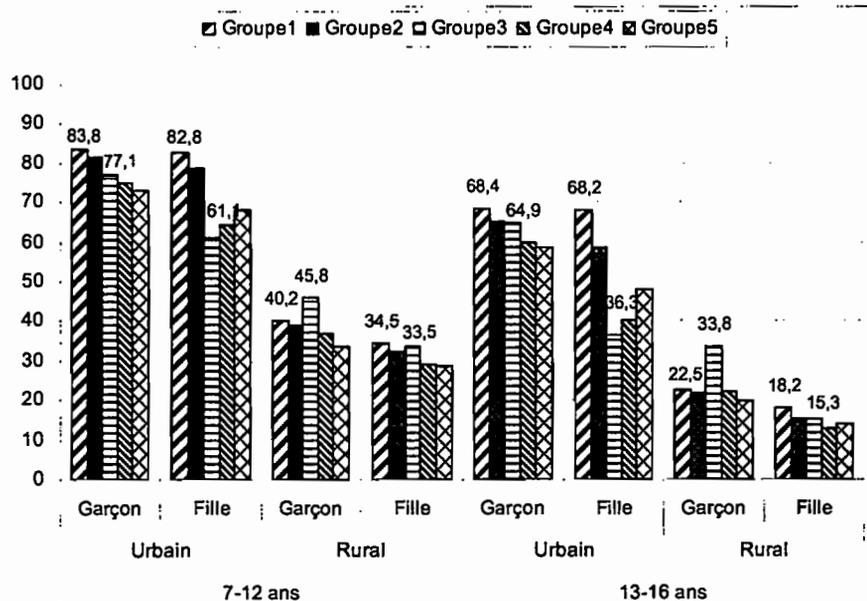
Le chapitre d'analyse du recensement de 2006 consacré à l'éducation (Kobiané et Bougma, 2009) aborde le lien entre migration et scolarisation à

---

<sup>27</sup> Il s'agit des liens de parenté déclarés lors de l'enquête, et non pas d'une expression générique renvoyant au phénomène des 'petites bonnes' (cf. article de M. Jacquemin dans ce numéro).

<sup>28</sup> On note ainsi 240 nièces pour 100 neveux chez les 7-12 ans, tandis que ce rapport de féminité n'est plus que de 112 chez les 13-16 ans.

travers la problématique du 'confiage' des enfants ; aucun tableau en revanche ne prend en compte le statut migratoire (tel que défini dans le chapitre sur les migrations). L'analyse confirme l'ambivalence déjà mise en lumière à partir du recensement de 1996 (Kaboré et Pilon, 2006). On observe en milieu rural une plus forte scolarisation des garçons 'confiés' (surtout ceux dont les deux parents sont vivants) comparée à celle des propres enfants du chef de ménage (figure 2) : avec respectivement 45,8 % contre 40,2 % chez les 7-12 ans, et un écart plus marqué chez les 13-16 ans (33,8 % contre 22,5 %) qui traduit la nécessité des migrations dues à l'insuffisance de l'offre scolaire en milieu rural (et plus accentuée au niveau secondaire).



Note : Groupe 1 : les propres enfants du chef de ménage,  
 Groupe 2 : les enfants résidant dans le ménage avec au moins un de leurs parents,  
 Groupe 3 : les enfants dont les deux parents vivent ailleurs,  
 Groupe 4 : les enfants dont un parent vit ailleurs, l'autre étant décédé,  
 Groupe 5 : les enfants dont les deux parents sont décédés.

Figure 2 : Proportion d'enfants scolarisés par sexe et milieu de résidence, selon le statut de confiage parmi les 7-12 ans et 13-16 ans (source : graphique 6.1 de Kobiane et Bougma, 2009 : 148).

Ces 'migrations scolaires' ne concernent pas (ou très peu) les filles rurales, plutôt 'confiées' pour d'autres raisons : les filles 'confiées'

apparaissent en effet légèrement moins scolarisées que celles du chef de ménage (33,5% contre 34,5 %). En ville, quel que soit le groupe d'âges et le sexe, les enfants 'confiés' s'avèrent toujours moins scolarisés que ceux du référent-logement, mais l'écart est très marqué pour les filles, et plus particulièrement chez celles âgées de 13-16 ans dont les parents résident ailleurs (avec 36,3 % contre 68,2 %).

Ces résultats confirment ceux issus d'analyses effectuées à partir d'autres sources de données. Ainsi, à partir de l'enquête sur les conditions de vie des ménages de 1994, Jean-François Kobiané (2006 : 184) a pu observer que les besoins de main-d'œuvre domestique vont de pair avec l'urbanisation, notamment en raison de l'accroissement du travail salarié féminin (hors du cadre familial), et qu'ils touchent particulièrement les jeunes filles issues du milieu rural envoyées comme aides familiales. Selon les résultats d'une enquête réalisée en 2009 à Ouagadougou, la prise en compte du lieu de naissance montre que les enfants (et surtout les filles) nés dans le reste du Burkina sont les moins bien scolarisés, quel que soit le niveau d'enseignement (Pilon et Wayack-Pambé, 2009).

Le recensement s'avère à ce jour la seule source de données nationales à partir de laquelle on peut appréhender les niveaux de scolarisation parmi les enfants venus de Côte d'Ivoire suite au conflit armé. Tant chez les 7-12 ans que les 13-16 ans, la fréquentation scolaire des enfants 'rapatriés de Côte d'Ivoire' apparaît plus élevée que celles des autres enfants, et notamment de ceux n'ayant jamais quitté le Burkina Faso ; une situation qui se vérifie en milieu rural mais non dans les villes (tableau 4 ; Lanoue et Pilon, 2009).

	Jamais quitté le Burkina Faso	Rapatrié de Côte d'Ivoire	Autre	Ensemble
<i>7-12 ans</i>				
Ensemble	44,9	55,6	53,2	45,4
Milieu rural	36,9	48,1	47,6	37,4
Milieu urbain	80,3	77,1	79,6	80,2
<i>13-16 ans</i>				
Ensemble	30,2	39,6	38,2	30,6
Milieu rural	20,3	28,6	28,3	20,6
Milieu urbain	60,8	59,3	64,1	60,9

Tableau 4 : Proportion (%) d'enfants de 7-12 ans et de 13-16 ans qui fréquentent l'école selon le statut par rapport à la crise ivoirienne et le milieu de résidence (source : Kobiané et Bougma, 2009)

Sachant les conditions particulièrement difficiles dans lesquelles de nombreuses familles ont quitté la Côte d'Ivoire puis sont arrivées au Burkina Faso, on s'attendrait à ce que leurs enfants soient moins bien scolarisés. Mais, dans le même temps, des instructions avaient été données aux directeurs d'école pour qu'ils accueillent ces enfants ; et si des moyens supplémentaires n'ont pas été prévus par l'État burkinabè, d'autres acteurs du développement (ONG, missions religieuses, associations diverses, etc.) ont mené des actions pour faciliter la scolarisation de ces enfants. Cette plus forte scolarisation des enfants 'rapatriés' peut également relever de la situation scolaire en Côte d'Ivoire avant le conflit (infrastructures scolaires davantage développées et demandes de scolarisation plus importantes qu'au Burkina Faso). Les données ne permettent cependant pas d'appréhender la part respective de chacun des facteurs. Par ailleurs, la construction de cette catégorie des enfants "rapatriés suite à la crise ivoirienne" appelle quelques remarques. Les premières analyses de ce recensement ont considéré comme "enfants rapatriés suite à la crise ivoirienne" ceux qui sont 'revenus' de Côte d'Ivoire et pour les deux motifs suivants : expulsé (crise sociopolitique) et expulsé/situation irrégulière, ne prenant pas en compte les autres motifs (raison d'étude, retour volontaire, autre). Par ailleurs, "la notion de 'retour' laisse entendre qu'il s'agit d'une population ayant précédemment migré vers la Côte d'Ivoire et qui (re)vient au Burkina Faso. Présupposé qui correspond à l'usage du terme 'rapatrié', le plus couramment utilisé, comme on l'a vu, pour désigner l'ensemble des personnes burkinabè ou d'origine burkinabè venues au Burkina Faso suite au conflit ivoirien. Pourtant une partie de cette population, et surtout la plus jeune, concerne des personnes nées et socialisées en Côte d'Ivoire, venant au Burkina Faso pour la première fois de leur vie" (Lanoue et Pilon, 2009 : 4). Assurément, les problèmes pour identifier avec précision les enfants 'réellement' venus au Burkina Faso en raison du conflit ivoirien compliquent fortement une mesure comparative rigoureuse de leur niveau de scolarisation avec celui des autres enfants.

Au-delà de la question de la mesure et le niveau de scolarisation réel des enfants venus de Côte d'Ivoire en raison du conflit, se posent pour ces enfants des problèmes spécifiques dont l'approche statistique ne peut rendre compte. Il s'agit des traumatismes physiques et psychologiques dont ils ont pu être victimes ou les témoins, et qui bien évidemment peuvent fortement influencer sur leur parcours scolaire ; des problèmes à ce jour quasiment ignorés par le système éducatif, face auquel les enseignants se trouvent complètement démunis<sup>29</sup>.

---

<sup>29</sup> Certains passages du film documentaire *Après l'urgence* témoignent de cette réalité. Ce film, réalisé en 2006, porte sur les conséquences du conflit ivoirien sur l'éducation au Burkina Faso (J.-C. Frisque, E. Lanoue, et K. D. Sanou, Manivelle Productions-IRD).

## CONCLUSION

Les enfants sont-ils des migrants comme les autres ? Ils migrent, assurément, et ce de manière non marginale, sauf qu'ils demeurent insuffisamment reconnus comme tels. La synthèse des données sur les migrations des enfants au Burkina Faso confirme tout à la fois l'importance des flux migratoires dans l'enfance (très probablement sous-estimée dans les données disponibles) et l'inexistence d'une attention particulière pour la mesure du phénomène. Les résultats disponibles ne fournissent pas une mesure précise, à la fois globale, mais également des différentes formes de migrations impliquant les enfants. Le niveau géographique retenu dans l'analyse du recensement, à savoir la 'commune', conduit à ignorer l'ampleur statistique des migrations des enfants au sein de ces communes qui, en milieu rural, renvoient à des regroupements de villages. Les tableaux produits ne permettent pas de connaître le nombre et le pourcentage des enfants qui ont migré avec leurs parents, ce qui s'avère important au regard de la problématique de la scolarisation, en termes de changement de contexte éducatif (d'offre éducative). La mesure de la migration dans l'enfance à travers les questions sur la survie et la résidence des parents s'avère très imparfaite. A partir des données existantes, il est très difficile d'identifier clairement les différentes catégories d'enfants migrants, de mesurer l'importance de chacune, de caractériser le profil des enfants. Une catégorie d'enfants migrants, ceux qui migrent avec leurs parents, demeure particulièrement invisible statistiquement.

Les liens entre migration enfantine et scolarisation apparaissent complexes, ambivalents et divers selon les situations, traduisant notamment l'opposition entre migration pour scolarisation (via notamment le 'confiage') et migration pour travail (au détriment de la scolarisation). Des choix méthodologiques sont sans doute en cause et peuvent faire varier les résultats d'une étude à l'autre : définition de l'enfant migrant, mesure de la scolarisation, âge ou tranche d'âges considérée, prise en compte ou non d'autres variables comme le niveau économique du ménage, méthode statistique de causalité utilisée... Mais, plus encore, la question de la migration et de la scolarisation durant l'enfance, champ d'étude nouveau, souffre d'une sous-exploitation des données existantes et d'un manque de données rendant malaisée la mise en relief des liens de causalité. En particulier, rares sont les enquêtes disposant d'informations sur le ménage d'origine de l'enfant migrant, en dehors de la survie de ses parents, et sur le contexte scolaire, socio-économique et historique de la région de départ. Or, la scolarisation, comme la migration, sont des processus et méritent, à ce titre, d'être entrevus de façon longitudinale et concomitante, ce qu'aucune étude n'a réalisé jusqu'à présent. De plus, les contextes migratoires sont

variables d'un pays à l'autre et il existe un lien fort entre le taux de migration parmi la population adulte d'une zone et la propension des enfants de cette même zone à migrer (Whitehead et Hashim, 2005). De même, les demandes sociales de scolarisation varient fortement d'un pays à l'autre, voire d'une région à l'autre, étant fonction, entre autres, du degré d'institutionnalisation de l'école et des possibilités de valorisation du capital scolaire en capital symbolique (Gérard, 2001). Cette hétérogénéité des situations migratoires et scolaires nécessite donc des analyses contextualisées.

En dépit des limites relatives aux données censitaires et à la plupart des enquêtes démographiques, qui n'ont pas pour objectif d'étudier les migrations enfantines et leurs liens avec la scolarisation, il est indéniable que des analyses secondaires appropriées de ces sources de données permettraient de les documenter de manière beaucoup plus fine. Les recensements en particulier pourraient faire l'objet d'analyses plus approfondies ; au vu des résultats existants, il serait ainsi intéressant de croiser le statut migratoire des enfants avec leur statut familial (relatif à la survie et résidence des parents), de produire des matrices migratoires afin de mieux appréhender les zones d'origine et de destination des migrations enfantines, et ce en fonction du sexe. Afin de rendre compte de la complexité de ces deux processus que sont la migration et la scolarisation, il apparaît nécessaire de pouvoir disposer d'informations sur leurs temporalités respectives : la migration de l'enfant est-elle intervenue avant ou après la mise à l'école ou l'abandon scolaire ? Il serait ici opportun de 'revisiter' les enquêtes biographiques réalisées en Afrique, qui devraient être à même d'apporter des éclairages originaux. Il revient ainsi aux démographes de mener une réflexion spécifique en vue de tirer le maximum des sources de données quantitatives existantes, dans la limite de leurs possibilités.

Enfin, les motivations à l'origine de la migration apparaissent ici un point essentiel : il apparaît en effet de façon assez nette que si dans certains cas la migration de l'enfant semble l'éloigner de l'école, dans d'autres cas, au contraire, l'objectif de l'accès à l'école ou de la poursuite de la scolarité est directement lié à la mobilité résidentielle de l'enfant. Ainsi, il est évident qu'une connaissance statistique et une compréhension accrues du phénomène de la migration dans l'enfance, et de ses liens avec la scolarisation, nécessitent la réalisation d'enquêtes spécifiques, et ce dans le cadre d'une approche résolument pluridisciplinaire.

## Références bibliographiques

- AINSWORTH, M., 1992, Economic aspects of child fostering in Côte d'Ivoire, Living Standard Measurement Study, Working Paper n° 92, New York, Banque mondiale, 43 p.
- AINSWORTH, M., BEEGLE, K. et KODA, G., 2005, The Impact of Adult Mortality and Parental Deaths on Primary Schooling in North-Western Tanzania, *Journal of Development Studies*, 41(3), pp.412-39.
- AINSWORTH, M. et FILMER, D., 2002, Poverty, AIDS and children's schooling : a targeting dilemma, World Bank Policy Research Working Paper n° 2885.
- AKRESH, R., 2004, Adjusting Household Structure : School Enrolment Impact of Child Fostering in Burkina Faso, IZA Discussion Paper, n° 1379, University of Illinois at Urbana-Champaign and IZA Bonn, 40 p.
- ANSELL, N. et VAN BLERK, L., 2004, Children's Migration as a Household / Family Strategy : coping with aids in Lesotho and Malawi, *Journal of Southern African Studies*, 30(3), pp.673-690.
- ANTOINE, P. et GUILLAUME, A., 1986, Une expression de la solidarité familiale à Abidjan : enfants du couple et enfants confiés, in AIDELF, *Les familles d'aujourd'hui*, n° 2, Colloque de Genève (17-20 septembre 1984), Paris, pp.289-297.
- BICEGO, G., RUTSTEIN, S. et JOHNSON, K., 2003, Dimensions of the emerging orphan crisis in sub-saharan Africa, *Social Science and Medecine*, 56(6), pp.1235-1247.
- BOURSIN, F., 2002, Travail et trafic des enfants *versus* scolarisation, Colloque sur *La recherche face aux défis de l'éducation au Burkina Faso*, 19-22 novembre 2002, Ouagadougou, AREB - INSS/CNRST - IRD, 16 p.
- BOURSIN, F., 2007, Travail et trafic des enfants : le cas du Burkina Faso, in Compaoré et al. (éds), *La question éducative au Burkina Faso. Regards pluriels*, CNRST, Ouagadougou, pp.161-181.
- BOYER, F. et DELAUNAY, D. (sous la coordination de), 2009, « OUAGA. 2009 » *Peuplement de Ouagadougou et Développement urbain. Rapport provisoire*, Ouagadougou.
- CASE, A. et ARDINGTON, C., 2006, The impact of parental death on school outcomes: Longitudinal evidence from South Africa, *Demography*, 43(3), pp.401-420.
- CASE, A., PAXSON, C. et ABLEIDINGER, J., 2004, Orphans in Africa: Parental Death, Poverty and School Enrollment, *Demography*, 41(3), pp.483-508.

- CASTALDO, A., GENT, S., SONDEHI, G et WHITEHEAD, A., 2009, Child migration in national surveys, working paper T 28, Development Research Centre on Migration, Globalisation and Poverty, 48 p.
- CASTLE, S. et DIARRA, A., 2003, *The international Migration of Young Malians : Tradition, Necessity or Rite of Passage ?*, London, London School of Hygiene and Tropical Medicine, 231 p.
- CICHELLO, P. L., 2004, Child Fostering and Human Capital Formation in KwaZulu-Natal: An Economist's Perspective, *Social Dynamics*, 29(2), pp.177-212.
- COLLINSON, M., 2008, Children and Migration in South Africa: a case study from a rural, northeastern district, report for the Princeton University/Rockefeller Foundation Initiative in Children and Migration, [http://crcw.princeton.edu/migration/files/library/Collinson\\_Children.pdf](http://crcw.princeton.edu/migration/files/library/Collinson_Children.pdf).  
Site consulté le 3 septembre 2010.
- DABIRE, B., KONE, H. et LOUGUE, S., 2009, *Analyse des résultats définitifs. Thème 8. Migrations*, Bureau central du recensement, Ouagadougou, 150 p.
- DE LANGE, A., 2007, Child Labour Migration and Trafficking un Rural Burkina Faso, *International Migration*, 45(2), pp.147-167.
- ERULKAR, A., MEKBIB, T., SIMIE, N. et GULEMA, T., 2006, Migration and Vulnerability among Adolescents in Slum Areas of Addis Ababa, Ethiopia, *Journal of Youth Studies*, 9(3), pp.361-374.
- EVANS, D.K. et MIGUEL, E., 2007, Orphans and Schooling in Africa: A longitudinal analysis, *Demography*, 44(1), pp.35-57.
- FORD, K. et HOSEGOOD, V., 2005, AIDS Mortality and the Mobility of Children in KwaZulu Natal, South Africa, *Demography*, 42(4), pp.757-768.
- GOODY, E., 1982, *Parenthood and Social Reproduction. Fostering and Occupational Roles in West Africa*, Cambridge, Cambridge University Press, 348 p.
- GERARD, E., 2001, La demande d'éducation en Afrique : approches sociologiques, in M. Pilon et Y. Yaro (éds), *La demande d'éducation en Afrique : état des connaissances et perspectives de recherche*, Dakar, UEPA, pp.63-79.
- HASHIM, I., 2005, Exploring the linkages between Children's independent Migration and Education: Evidence from Ghana, Working Paper T12, Sussex centre for migration research.
- HASHIM, I., 2007, Independent Child Migration and Education in Ghana, *Development and Change*, 38 (5), pp.911-931.
- HASHIM, I. et THORSEN, D., 2011, *Child migration in Africa*, Nordiska Afrikainstitutet, Londres, New York, Zed Books, 150 p.

- HATLOY, A et HUSER, A., 2005, Identification of street children. Characteristics of street children in Bamako and Accra, Research Program on Trafficking and Child Labour, report 474, Fafo, 94 p.
- ISIUGO-ABANIHE, U. C., 1991, Parenthood in Sub-Saharan Africa : child fostering and its relationship with fertility, in T. Locoh et V. Hertrich (éds.), *The onset of fertility transition in Sub-Saharan Africa*, Liège, Ordina Éditions et UIESP, pp.163-174.
- JONCKERS, D., 1997, Les enfants confiés, in M. Pilon, T. Locoh, E. Vignikin et P. Vimard (éds.), *Ménages et familles en Afrique. Approches des dynamiques contemporaines*, Les études du CEPED n°15, Paris, CEPED/ENSEA/INS/ORSTOM/URD, pp.193-208.
- KABORE, I., PILON, M. et YARO, Y., 2009, Les conséquences du conflit ivoirien sur l'éducation au Burkina Faso. Un état des connaissances, in F. J. Azoh, E. Lanoue et T. Tchombe (éds.), *Education, violences, conflits et perspectives de paix en Afrique subsaharienne*, Paris, Karthala, pp.115-127.
- KABORÉ, I. et PILON, M., 2006, Households and Schooling in Burkina Faso : Some Insights From the 1996 Census, in E. van de Walle (éd.) *African households. Census and Surveys, A General Demography of Africa*, ACAP, New York, M. E. Sharpe, pp.178-193.
- KIELLAND, A. et SANOGO, I., 2002, *Burkina Faso: child labor migration from rural areas. The magnitude and the determinants*, Banque mondiale, Ouagadougou, 40 p.
- KOBIANE, J.-F., 1999, Pauvreté, structures familiales et stratégies éducatives à Ouagadougou, Communication au Séminaire International CICRED *Stratégies éducatives, familles et dynamiques démographiques*, Ouagadougou, Burkina Faso, 15-19 novembre 1999, 21 p.
- KOBIANE, J.-F., 2006, *Ménages et scolarisation des enfants au Burkina Faso : à la recherche des déterminants de la demande scolaire*, Collection "Monographies de l'Institut de Démographie de l'UCL", Louvain-la-Neuve, Academia-Gruylant, 306 p.
- KOBIANE, J.-F. et BOUGMA, M., 2009, *Analyse des résultats définitifs. Thème 4. Education : instruction – alphabétisation – scolarisation*, Bureau central du recensement, Ouagadougou, 197 p.
- KOBIANÉ, J.-F., CALVÈS, A.-E. et MARCOUX, R., 2005, Parental Death and Children's schooling in Burkina Faso, *Comparative Education Review*, 49 (4), pp.468-489.
- LALLEMAND, S., 1993, *La circulation des enfants en société traditionnelle. Prêt, don, échange.* – Paris, L'Harmattan, 224 p.
- LALLEMAND, S., 2002, Esquisse de la courte histoire de l'anthropologie de l'enfance, ainsi que de certains de ses thèmes électifs, *Journal des Africanistes*, vol. 72, n° 1, pp.9-18.

- LALLEMAND, S., et LE MOAL, G., 1981, Un petit sujet, *Journal des Africanistes*, 51(1-2), pp.5-21.
- LANOUE, E. et PILON, M., 2009, Quelle scolarisation pour les enfants rapatriés ou réfugiés au Burkina Faso, suite au conflit ivoirien ?, XXVIème Congrès international de la population de l'UIESP, Marrakech, 27 septembre-2 octobre 2009, 16 p.
- LLOYD, C. B. et BLANC, A. K., 1996, Children's Schooling in sub-Saharan Africa: The Role of Fathers, Mothers, and Others, *Population and Development Review*, 22(2), pp.265-298.
- LLOYD, C. et GAGE-BRANDON, A.J., 1994, High fertility and children's schooling in Ghana: sex differences in parental contributions and educational outcomes, *Population Studies*, 48 (2), pp.293-306.
- MARCOUX, R., 1994, *L'école ou le travail. L'activité des enfants et les caractéristiques des ménages en milieu urbain au Mali*, Collection de thèses mémoires sur la Sahel, n°30, Université de Montréal, 268 p. + annexes.
- MCKENZIE, D., 2008, Profile of the World's Young Developing Country Migrants, *Population and Development Review*, 34(1), pp.115-135.
- OMI, 2008, *World migration 2008, Managing labour mobility in the evolving global economy*, World Migration Report Series, vol. 4, 539 p.
- PAGE, H. J., 1989, Child-rearing versus child-bearing : co-residence of mother and child in sub-saharan Africa, in R. Lestaege (éd.), *Reproduction and social organization in Africa*, Berkeley, University of California Press, pp.401-441.
- PILON, M., 1995, Les déterminants de la scolarisation des enfants de 6 à 14 ans au Togo en 1981 : apports et limites des données censitaires, *Cahiers des Sciences Humaines*, 31(3), pp. 697-718.
- PILON, M., 2005, Confiage et scolarisation en Afrique de l'Ouest : éclairages à partir des sources de données démographiques, communication au 25<sup>ème</sup> Congrès de l'IUSSP, Tours, France, juillet 2005, 18 p.
- PILON, M. et VIGNIKIN, K., 2006, *Ménages et familles en Afrique subsaharienne*, Paris, éd. Archives Contemporaines, coll. Savoirs francophones, 131 p.
- PILON, M. et WAYACK-PAMBE, M., 2009, L'éducation, in F. Boyer et D. Delaunay (coord.), "OUAGA. 2009" *Peuplement de Ouagadougou et Développement urbain. Rapport provisoire*, Ouagadougou.
- PNUD, 2009, *Rapport mondial sur le développement humain 2009. Lever les barrières : mobilités et développement humain*, PNUD, 237 p.
- PULLUM, Th. W. et GREENWELL, K. F., 2009, Orphanhood, Household Composition, and Child Outcomes in Sub-Saharan Africa, Communication au congrès international de l'UIESP, Marrakech, 27 septembre-2 octobre 2009, 29 p.

- RAZAFINDRATSIMA, N., 2007, Les enfants vulnérables à Madagascar. Une étude à partir de l'enquête démographique et sanitaire (EDS 2003-2004), communication au Colloque International INSTAT/EPP-PADR/IRD/DIAL, *Dynamiques rurales à Madagascar : perspectives sociales, économiques et démographiques*, Antananarivo, mai 2007.
- RODET, M., 2009, *Les migrantes ignorées du Haut-Sénégal (1900-1946)*, Paris, Karthala, 338 p.
- SCHLEMMER, B. (dir), 1996, *L'enfant exploité*, Paris, Orstom/Karthala, 522 p.
- SCHLEMMER, B., 2002, Paradigmes de l'enfance et de l'école, droit à l'éducation et droit au travail, *Communications*, n° spécial, F. Flahault et J.M. Schaeffet (coord.), "L'idéal éducatif", n° 75, pp.175-194.
- SERRA, R., 2009, Child fostering in Africa: When labor and schooling motives may coexist, *Journal of Development Economics*, 88, pp. 157-170.
- SHAHIN, Y., 2009a, Independent Child Migrants in Developing Countries: unexplored links in Migration and Development, Innocenti/Unicef, Working Paper, IWP 2009-01, 85 p.
- SHAHIN, Y., 2009b, Child Migrants with and without Parents. Census-Based Estimates of Scale and Characteristics in Argentina, Chile and South Africa, Innocenti/Unicef, discussion papers, IDP n°2009-02, 19 p.
- SHARMA, M. P., 2006, Orphanhood and Schooling outcomes in Malawi, Contributed paper for the International Association of Agricultural Economists Conference, 12-18 août 2006, Gold Coast, Australia, 12 p.
- SIE TIOYE, et BAHAN, 2009, *RGPH 2006 Burkain Faso. Situation socioéconomiques des enfants et des jeunes au Burkina Faso*, Ministère de l'Economie et des Finances, Bureau Central du Recensement, Ouagadougou, 132 p.
- UNITED NATIONS, Department of Economic and Social Affairs/Population Division, 2009, *International Migration Report 2006 : A Global Assessment*, United Nations, 343 p.
- UNHCR, 2009, *Statistical yearbook 2008, Trends in displacement, protection and solutions*, Genève, HCR, 170 p.
- UNHCR, 2008, *Statistical yearbook 2007, Trends in displacement, protection and solutions*, Genève, HCR, 132 p.
- URASSA, M., BOERMA, J.T., NG'WESHEMI, J., ISINGO, R., SCHAPINK, D. et KUMOGOLA, Y., 1997, Orphanhood, child fostering and the AIDS epidemic in rural Tanzania, *Health Transition Review*, 7 (Suppl. 2), pp.141-153.
- VANDERMEERSCH, C., 2000, *Les enfants confiés au Sénégal*, Thèse de démographie économique, Institut d'Études Politiques de Paris, 502 p. + annexes.

VEALE, A. et DONA, G., 2003, Street Children and Political Violence: a Sociodemographic Analysis of Street Children in Rwanda, *Child Abuse and Neglect*, 27, pp.253-269.

WHITEHEAD, A., HASHIM, I. et INVERSEN, V., 2007, Child Migration, Child Agency and Inter-generational Relations in Africa and South Asia, Working Paper T24, Development Research Centre on Migration, Globalisation and Poverty, 46 p.

WHITEHEAD, A. et HASHIM, I., 2005, Children and Migration, Background paper for DFID Migration Team, mars 2005, [http://www.livelihoods.org/hot\\_topics/docs/DfIDChildren.doc](http://www.livelihoods.org/hot_topics/docs/DfIDChildren.doc). Site consulté le 3 septembre 2010.

ZIMMERMAN, F. J., 2003, Cinderella Goes to School: The Effects of Child Fostering on School Enrollment in South Africa, *Journal of Human Resources*, 38(3), pp.557-590.